

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 4 (1910-1911)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** La musique en Suisse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

aux étrangers en Belgique les mêmes droits qu'ils possèdent dans leur pays d'origine. Les Hollandais et les Russes, qui sont encore dans l'état de la piraterie littéraire, ne seront donc pas admis à défendre leur propriété artistique en Angleterre. Les Allemands seront protégés pendant trente ans, les Français et les Belges pendant cinquante ans.

Il est à espérer que l'exemple de l'Angleterre qui révise sa législation antérieure et l'organise plus méthodiquement, incitera aussi le Parlement français à élaborer une loi complète et définitive sur cette matière. Chose curieuse, la France est le seul pays du centre de l'Europe qui n'a pas une législation nettement codifiée. Il y a une série de décrets, de lois de principe, de décisions administratives qui régissent le droit d'auteur, mais pas une loi qui, comme la loi allemande ou la loi belge, ou le nouveau bill anglais, embrasse tout l'ensemble des questions que soulève la protection de la propriété intellectuelle et artistique.<sup>1</sup>

M. K.

## La musique en Suisse

### Suisse romande.

#### RÉDACTEURS :

Genève : M. Edmond Monod, Boulevard de la Tour, 8. — Tél. 5279.  
Vaud : M. Georges Humbert, Morges près Lausanne. — Téléphone.  
Neuchâtel : M. Max-E. Porret, rue du Château. — Téléphone 118.  
Fribourg : M. Jules Marmier, Estavayer-le-Lac.

NB. — Prière d'adresser *directement* à chacun de nos rédacteurs les renseignements, programmes, invitations, etc., concernant plus spécialement son canton.

**VAUD** Tout, à **Lausanne**, est à l'agriculture dont l'Exposition suisse attire les foules et les retient aux sons des musiques les plus diverses. C'est, toujours avec l'Orchestre du Casino (dont on reconnaît par là, semble-t-il, le caractère d'utilité publique), un soir le « Chœur d'hommes » sous la direction de M. A. Denéréaz, un autre soir le « Chœur mixte » et l'« Union chorale » sous la direction de M. R. Wissmann. Et l'on entend du Gustave Doret, du Jaques-Dalcroze : aux impressions présentes se mêlent les souvenirs de la *Fête des Vignerons* et du *Festival vaudois*. Les cœurs battent, et les mains aussi lorsque chante M. Ch. Troyon, le ténor aimé de toutes les festivités vaudoises ou que — en dépit de l'enroulement et de la fatigue — M<sup>me</sup> H.-M. Luquiens dit après le grand air du *Freischütz* le solo de soprano de l'Acte de Lausanne. C'est, un autre soir, un groupe de musiciens populaires appenzellois conduits par le fameux joueur de tympa-non (*Hackbrett*) J. Sturzenegger, naturellement brodeur de son métier, mais « qui fait valoir son instrument avec un art et une virtuosité remarquables ».

L'Exposition nationale d'agriculture est si peu dénuée de charmes qu'elle a même détourné de leur travail nos bons « typos » dont nous apprécions surtout le labeur lorsqu'ils nous manquent et qui ont tenu à participer,

<sup>1</sup> En attendant que notre correspondant particulier ait repris la série régulière de ses lettres, nous empruntons au *Guide musical* cet excellent aperçu sur les droits d'auteur en Angleterre.

eux aussi, à la Journée officielle ! Puisse leur enthousiasme pour l'agriculture n'être la cause que d'un peu de retard et ne point les engager à une culture intensive de la « coquille » dans les plates-bandes de notre rhétorique en fleur...

Au Casino Lausanne-Ouchy même, la musique va son train-train et en dehors des grandes soirées de petites œuvres (bouffes, opérettes, opéras français), je ne vois guère à signaler que le concert d'un « faux » Barjansky dont je ne conteste évidemment pas le nom, mais le droit de se faire une réclame des succès de son... cousin ! Le jeune violoncelliste (attention : *Alexandre-Aldo Barjansky*) que nous avons entendu dans le *Concerto* de Lalo et qui joua en outre deux pièces de M. Em. Moor, est à peu près quelconque et ne possède ni la technique, ni le sens musical remarquable du Dr Serge Barjansky qu'une bonne moitié du public comptait entendre et que nous nous réjouirons de voir revenir avant qu'il soit longtemps.

Là-haut, au sommet de la colline où trône notre merveilleuse cathédrale, M. A. Harnisch continue avec zèle la série de ses concerts d'orgue, avec le concours très apprécié de nombreux solistes.

Et à part cela, ce ne sont partout que projets ou attente ! On ignore encore le sort qu'aura la question de l'Orchestre devant le Conseil communal qui cependant ne peut, semble-t-il, passer indifférent devant le mouvement d'opinion manifesté par la souscription des « Amis de l'Orchestre ». Les dates des concerts d'abonnement ne pouvant être fixées avant cette décision, c'est toute notre organisation musicale qui est en suspens. — Au Conservatoire, on rouvre les portes et le nombre des inscriptions est plus grand que jamais, grâce à l'activité du directeur M. J. Nicati et d'un comité qui ne redoute pas les innovations.

Ailleurs, tout en perspective également : à Rolle, une audition du *Trio Cæcilia*, à la fin du mois ; à Morges, il serait question d'une séance de musique de chambre avec le concours de Mlle H. Ochsenbein et de M. R. Hegetschweiler dans un fort beau programme d'œuvres pour piano et violon ; à Montreux, M. F. de Lacerda prépare activement sa saison d'hiver, tandis que MM. Bopp et M. de Ribeauvillé donnent une séance de sonates dans la salle superbe du Montreux-Palace.

G. HUMBERT.

---

## Suisse allemande.

### RÉDACTEUR :

M. le Dr Hans Blæsch, im Ried (Thörishaus), près Berne.

10 septembre.

Malgré la température presque hivernale, la « saison » n'a pas encore commencé. Partout des préparatifs, seulement, mais qui promettent un programme musical assez chargé. Ce n'est plus le temps où la Suisse était l'eldorado des artistes qui y trouvaient un champ libre et un accueil toujours empressé. Aujourd'hui, nous sommes inondés comme ailleurs de concerts officiels et particuliers, et les occasions d'entendre virtuoses et orchestres se suivent de soirée en soirée. Nous avons des prétentions, et les artistes sont forcés bien souvent de se contenter de salles à moitié vides. Ils ne tarderont pas à venir cependant et à se faire entendre ; dans moins d'une quinzaine de jours la saison commencera, partout les portes des théâtres et des salles de concerts s'ouvriront pour ne se fermer guère jusqu'à Pâques.

Profitons de ce qu'il n'y a pas encore de critique à faire pour être indiscrets et fournir quelques détails prématurés sur les « surprises » qui nous attendent à Berne pendant l'hiver prochain. Nous aurons d'abord les huit concerts symphoniques dirigés par M. Fr. Brun, dont on a fort apprécié déjà l'hiver passé les programmes habilement conçus. Après Haydn, Gluck et Mozart, qui, avec le concours de M<sup>me</sup> E. Biarga (soprano) de Genève, feront les frais du premier concert le 25 octobre, viennent, le 15 novembre, Hans Huber avec sa *Symphonie héroïque*, op. 118, et César Franck, dont on entendra les *Eolides* pour la première fois à Berne. De plus, le violoniste Fr. Hirt, de Munich, jouera un concerto de M. Bruch. Le 6 décembre, I<sup>re</sup> symphonie et *Schicksalslied*, de Brahms, puis M. Henri Marteau dans le concerto de Beethoven et la *Chaconne* de Bach. La troisième soirée (10 janvier) est marquée par les noms de R. Strauss et A. Bruckner (IV<sup>me</sup> symphonie). En outre, M. Brun a mis au programme *A Brigg fair* de Fr. Delius, qui fut très applaudi aux fêtes musicales de cet été, à Zurich. M<sup>le</sup> E. Leisner de Berlin chantera du R. Strauss. Le concert du 31 janvier sera consacré principalement à Brahms et à Schumann ; le pianiste C. Friedberg, de Cologne, y jouera le second concerto de Brahms et des pièces de Schubert. Le 25 février : Beethoven, Mozart, Weber et R. Strauss avec deux œuvres magistrales pour chœur d'hommes et orchestre. Le programme du 14 mars est réservé au seul maître, Beethoven (*Symphonie pastorale*, etc.) dont le IV<sup>me</sup> concerto pour piano sera joué par le Prof. Max Pauer de Stuttgart. Le 28 mars enfin, dans le dernier concert, M. Brun dirigera sa II<sup>me</sup> symphonie, qui pourtant aura été exécutée auparavant, pour la première fois, à Zurich, en février, sous la direction de M. V. Andreeae.

J'ai aussi sous les yeux le programme des trois concerts de musique de chambre, très intéressants, où l'on rencontre les noms les plus connus, de Haydn à M. Reger.

Dans une revue bernoise (« Berner Rundschau »), M. E. P.-L. a châtié vivement l'abus des petites brochures réclames, collections de critiques, dont les directeurs et les autres personnes influentes sont assaillis dès le commencement de la nouvelle « saison ». Nous sommes les premiers à reconnaître cet abus, mais d'autre part nous ne sommes pas d'accord avec M. E. P.-L., quand il se moque des artistes. Dans les circonstances actuelles de la vie musicale, il ne reste guère d'autre moyen aux artistes pour se faire connaître des directeurs. S'il y a des reproches à faire, c'est plutôt aux « marchands de talents » qu'il conviendrait de les adresser, à ces intermédiaires qui ont fait de la carrière musicale une affaire d'argent, une sorte d'esclavage moderne dont le public ne se doute guère. La question que M. P.-L. a abordée dans son article est grave et ne peut se résoudre en deux mots ; par contre, elle est assez importante pour mériter l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la vie musicale et au sort des artistes qui nous procurent des heures inoubliables en se vouant à l'interprétation des œuvres des maîtres.

Je ne saurais terminer cette lettre, sans rappeler la mémoire de M. E. Höchle, le directeur habile et délicat, l'homme aimable et consciencieux, dont la mort prématurée a fait une vive impression à Berne. La Société d'orchestre dont il était le président, la « Liedertafel », et d'autres sociétés de chant ont perdu en lui un homme toujours dévoué à son travail. Ce qu'il a fait pour le chant et surtout pour le chant populaire, ses mérites comme directeur, comme maître et comme organiste, d'autres l'ont dit. J'ai voulu exprimer seulement les regrets que nous éprouvons d'avoir perdu cet homme enlevé en pleines forces de travail, trop tôt pour la vie musicale de Berne et trop tôt pour ses amis.

HANS BLÆSCH.